

Paysage-Libre Vaud : une fédération et non une armée en ordre de bataille

PLVD est composé d'une bonne dizaine d'associations auxquelles s'ajoutent quelques centaines de membres individuels. En tout, cela représente un peu plus de 1500 membres.

Belle force de frappe nous dit-on fréquemment ! Sans doute, mais pour tout un chacun, il est plus difficile de comprendre qu'il ne s'agit pas d'une organisation centralisée qui dicte ses ordres à de dociles militants mais bien d'une véritable fédération. Chacune des associations qui la composent se trouve dans un moment de sa vie parfois très différent : certaines sont au repos, ayant déjà gagné leur cause mais restent par solidarité. D'autres au contraire sont en pleine bagarre et luttent contre un ou plusieurs projets précis pour éviter l'irréparable. D'autres encore ont déjà perdu et tendent à baisser les bras. Le rôle délicat des responsables de PLVD est de composer avec ses différences, aider ceux qui en ont besoin, établir des relations fructueuses entre les membres associatifs ou individuels. Par bonheur, le soussigné est loin d'être seul pour ce faire. C'est l'occasion pour lui de dire sa sincère reconnaissance à ceux qui l'entourent et qui l'aident.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



Bulletin d'information No 39 – octobre 2024

Vaud

Parc éolien de Grandsonnaz – l'acceptation de Bullet influencée par les syndicats de communes voisines ?

L'affaire a été chaude à Bullet mais le feuilleton continue. On se souvient que la tenue d'un référendum communal avait été décidée après une majorité d'une seule voix au Conseil communal. Puis, le droit à une information équitable a dû être conquis de haute lutte par les référendaires que les autorités et les promoteurs ont essayé de minoriser sans vergogne ([voir BI No 38](#)).

C'est donc le 22 septembre que le scrutin s'est déroulé, parallèlement aux votations fédérales. Résultat : le oui au projet l'a emporté d'un souffle à 51,3 %.

Dont acte ? Pas si sûr : le comité référendaire a déposé, auprès de la préfecture du Jura Nord vaudois un recours contre la validité du scrutin. En effet, trois syndicats des communes partenaires du parc (Fiez, Fontaines et Mauborget) ont envoyé un [tout-ménage](#) aux citoyens bulletons appelés à se prononcer. Pour faire bon poids, ces trois élus ont fait figurer sur leur flyer les armoiries communales et leurs sceaux officiels et ce, sans mandat de leurs Conseils respectifs.

Mais pire encore, ils ont prétendu cavalièrement que le parc se ferait de toute façon, avec ou sans les 5 éoliennes de Bullet, ce qui n'aura pas manqué d'influencer les votants. Cette affirmation est très contestable si l'on en croit les propos tenus récemment par un représentant des promoteurs genevois ENNOVA.

Ce procédé est une ingérence caractérisée qui a apporté une apparence d'officialité à ce document qui véhiculait un message trompeur. Dans le contexte d'un scrutin très serré, il n'est pas invraisemblable que cette action ait pu faire pencher la balance en faveur d'un projet que l'autre moitié des votants a refusé.

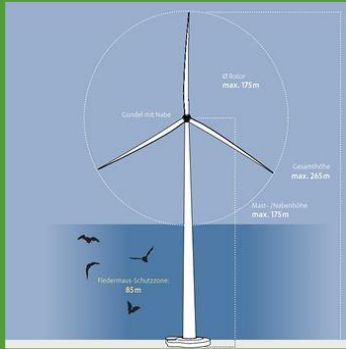
Admettons qu'il serait assez piquant de pouvoir revoter...



Tour Grand Vy qui tournerait le dos au parc
([source site Internet Bullet](#))

BRÈVES

Les plus grandes éoliennes du monde arrivent en Suisse. Et ce n'est qu'un début !



Le projet éolien du **Wellenberg** à Thunberg (TG) vient d'être mis à l'enquête. Il sera composé de trois éoliennes dont la hauteur totale est annoncée à **265 m**, par les promoteurs. Ceux-ci tentent de rassurer les amoureux de la nature en précisant que les principaux oiseaux que ces machines pourraient menacer volent en dessous du cercle de brassage des pales (zone bleu foncé de l'image) : sans doute, sans doute. Mais pour ce qui est du paysage, chacun appréciera...

Au 1^{er} semestre, plus de 82% des éoliennes mondiales ont été commandées en Chine.



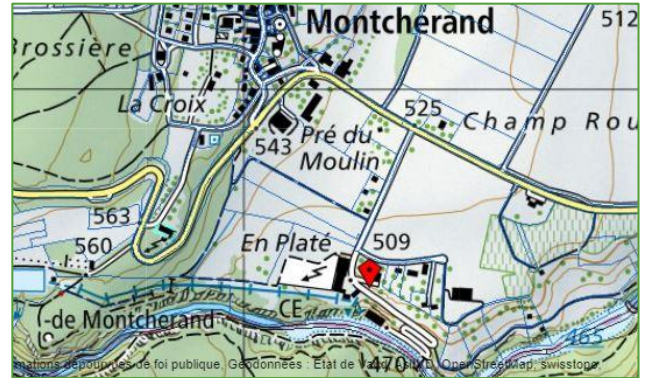
Il est courant de célébrer l'autonomie que les éoliennes sont en mesure d'apporter, tant sur le plan énergétique qu'industriel. Sauf que : comme pour les voitures électriques, la politique de subventions massives de l'Empire du Milieu fait des dégâts considérables à nos industries occidentales.

Une **statistique récente** publiée par l'AFP annonce pour le 1^{er} semestre 2024 une augmentation de 23% des commandes d'éoliennes dans le monde (à 42 Milliards de dollars) dont 82% ont été faites aux entreprises chinoises. Pendant ce temps, les commandes ont chuté de 16% dans le reste du Monde. Les Européens tirent la langue et leur autonomie industrielle s'envole, comme pour les voitures...

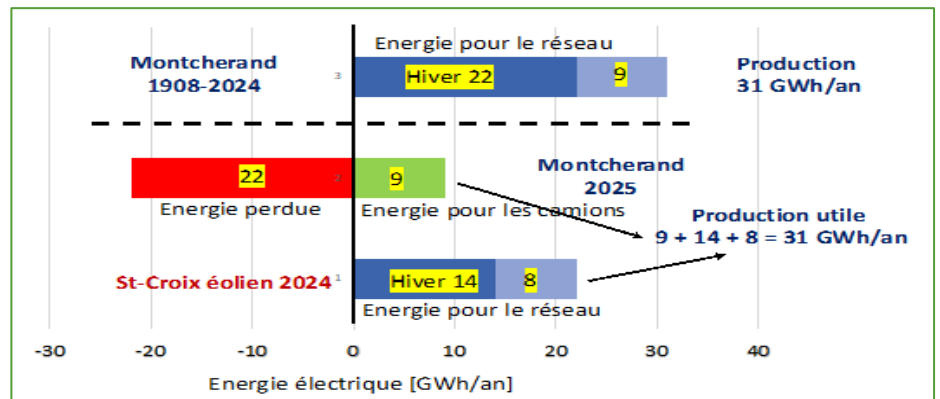
Hydrogène et éolien : Romande Energie (RE) saute pour mieux reculer !

Romande Energie veut produire de l'hydrogène à l'usine électrique existante de Montcherand, où 22 GWh d'électricité seront perdus en chaleur, quantité égale à la production du parc éolien de Sainte-Croix : deux projets coûteux, des nuisances pour les habitants, pour un gain énergétique nul.

Depuis 1908 Romande Energie produit 31 GWh/an de courant stable et pilotable, dont 22 GWh en hiver, avec une usine hydroélectrique de 5 MW de puissance à Montcherand près d'Orbe. Pas très loin de là, début 2024, RE a mis en service le parc éolien de Sainte-Croix qui devrait produire 22 GWh/an d'électricité très variable et incontrôlable, dont 14 GWh en hiver.



Romande Energie annonce maintenant vouloir construire en 2025 une usine chimique de production d'hydrogène par électrolyse à Montcherand, qui consommerait l'entier de la production réalisée par l'actuelle usine hydroélectrique. Comprimé et transporté par camion, l'hydrogène alimenterait d'autres camions qui roulent avec des moteurs à catalyseur. Le tout avec un rendement de 30% entre la consommation électrique de l'usine et la force de traction des camions. 22 GWh d'énergie électrique sont donc perdus en chaleur au long du processus. Avec un camion électrique à batterie, la perte est limitée à 20%, au lieu de 70%, ce qui est mieux pour le climat et bien moins cher.



Comme le montre la figure, si l'on compare la situation passée avec le futur des deux projets, il est facile de déduire que l'addition des deux projets n'ajoute strictement rien à la production présente, 31 GWh, tout en coûtant très cher (St-Croix, 50 millions de francs, budget inconnu à Montcherand). Et l'usine d'hydrogène ne serait même pas un prototype : il en existe déjà six en Suisse. De plus, même la production hivernale, jugée critique, est moins bonne de 8 GWh dans le scénario hydrogène/éolien. Il faut encore ajouter que d'une situation sans nuisance pour les habitants, le présent est devenu désagréable à St-Croix pour beaucoup d'habitants. Ce serait le cas aussi à Montcherand et Orbe: bruit de l'usine et multiples passages journaliers de camions.

Il suffit d'un léger encouragement de la part de la Confédération pour que l'industrie électrique se bouscule pour ne pas être en reste, oubliant le climat, la qualité de vie et le budget de ses clients captifs. Romande Energie ne fait pas exception.

Informations en partie extraites de deux articles bien documentés de 24H :

[Une usine d'hydrogène se profile à Montcherand, 19.03.2024,](#)

[Pionnière de l'hydrogène, la Suisse se heurte à des limites, 26.06.2023.](#)

L'invité* : Yvan Pahud

Conseiller national, chef d'entreprise

Le réseau électrique 2050 va coûter près de 75 milliards.

La mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 incarnée notamment par sa récente loi sur l'électricité (Mantelerlass) hélas acceptée en juin dernier, va engendrer des coûts considérables et coûter très cher aux contribuables et aux consommateurs.

Ce que ses partisans ont soigneusement éludé avant la votation, c'est qu'il ne suffit pas de produire de l'électricité mais il faut encore la distribuer. Selon l'Association des entreprises électriques suisses AES, à elle seule, l'adaptation du réseaux électrique va nécessiter un investissement de près de 75 milliards. Cette somme colossale qui reflète aussi bien enjeux techniques que logistiques de cette transformation est notamment générée par l'extension des renouvelables intermittents décentralisés. C'est une des premières conséquences de cette stratégie énergétique 2050 conduite aveuglément par les autorités.



Pourquoi un tel montant ?

Le réseau électrique actuel de la Suisse a été conçu pour un modèle très centralisé, où de grandes centrales (nucléaires et hydrauliques) distribuaient de l'énergie à travers tout le pays. Or, l'intégration massive d'énergies renouvelables, comme l'éolien et le solaire, bouleverse cette architecture traditionnelle. Ces sources d'énergie, en plus d'être intermittentes, sont souvent produites de manière décentralisée, par des installations réparties sur l'ensemble du territoire. Cela signifie qu'il faut non seulement moderniser et renforcer les infrastructures existantes, mais aussi en créer de nouvelles capables de transporter, stocker et équilibrer cette production d'énergie dispersée.



Photo – AES (IA)

À lui seul, l'éolien va donc coûter des milliards pour adapter le réseau en plus de défigurer nos magnifiques forêts et paysages, ceci sans aucunement augmenter notre sécurité d'approvisionnement, car cela restera toujours qu'une énergie intermittente fluctuant au gré du vent...

À lui seul, l'éolien va donc coûter des milliards pour adapter le réseau en plus de défigurer nos magnifiques forêts et paysages, ceci sans aucunement augmenter notre sécurité d'approvisionnement, car cela restera toujours qu'une énergie intermittente fluctuant au gré du vent...

Et qui paiera la facture ?

La question du financement est hélas sans équivoque, car il est peu probable que l'État puisse supporter seul une telle charge financière. Les entreprises du secteur de l'énergie, ainsi que les consommateurs, devront eux aussi contribuer à cet effort. Cela va donc se traduire par une hausse des tarifs de l'électricité dans les années à venir. Cette transition sera donc coûteuse et pénalisera les ménages les plus modestes, et l'éolien n'y sera pas pour rien.

* « L'invité » est une rubrique qui donne la parole à une personnalité dont les préoccupations touchent d'une façon ou d'une autre à la problématique des éoliennes. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs.